

Communiqué de presse

Paris, le 28 juin 2019

Compte rendu de l'Assemblée générale mixte du 28 juin 2019

Officiis Properties informe le public de la tenue de son Assemblée générale mixte du 28 juin 2019, le quorum nécessaire ayant été atteint : les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance ont réuni 17 308 133 actions représentant 87,41 % des droits de vote.

L'Assemblée générale des actionnaires a adopté l'ensemble des résolutions exposées, et notamment :

- la 1^{ère} et la 2^{ème} résolution, portant respectivement sur l'approbation des comptes annuels et consolidés, donnant quitus au management de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 ;
- la 3^{ème} résolution portant sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018 au poste Report à nouveau qui est ainsi porté de -31 113 800,42 € à -62 801 188,95 € ;
- la 4^{ème} résolution portant sur l'approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
- les 5^{ème} et 6^{ème} résolutions portant sur l'approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Philippe Couturier et M. Pierre Essig au titre de leur mandats sociaux de président du conseil d'administration et de directeur général pour l'exercice clos au 31 mars 2019 ;
- les 7^{ème} et 8^{ème} résolutions portant sur l'approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution de tous les éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuable à MM. Philippe Couturier et Pierre Essig en raison de leur mandats sociaux de président et de directeur général pour l'exercice clos le 31 mars 2020.
- les 9^{ème} et 10^{ème} résolutions portant sur les autorisations à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions et en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans ce cadre.
- la 11^{ème} résolution portant sur l'éventuelle dissolution anticipée de la Société à la suite de la constatation de pertes comptables qui rendent les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social ;
- la 12^{ème} résolution portant sur la modification de la date de clôture de l'exercice social et la modification corrélative de l'article 25 des statuts de la Société ;
- les 13^{ème} et 14^{ème} résolutions portant sur l'approbation des projets de fusion par absorption des sociétés Officiis Properties Asset Management et Officiis Properties Paris Ouest 1.

Les quorums et les résultats des votes pour chacune des résolutions sont présentés dans le tableau annexé ci-après.

La Société ayant reçu, le 24 juin 2019, 22 questions écrites émanant d'un actionnaire, conformément aux dispositions de l'article L.225-108 alinéa 3 de code de commerce, le conseil d'administration a répondu à ces questions au cours de l'assemblée générale.

Les questions et les réponses données par le conseil d'administration ont été annexées au procès-verbal de l'assemblée générale et sont publiés sur le site internet de la Société : <https://officiis-properties.com>, rubrique Relations Investisseurs / Information Réglementée / Assemblées générales / 2019

Le procès-verbal de l'Assemblée générale mixte du 28 juin 2019 sera disponible sur le site Internet de la Société : <https://officiis-properties.com>, rubrique Relations Investisseurs / Information Réglementée / Assemblées générales / 2019 à compter du 1^{er} juillet 2019.

Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'assemblée : 16

Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée : 17 150 400

Nombre d'actions composant le capital : 19 884 220

Nombre d'actions composant le capital et ayant le droit de vote : 19 801 458

Quorum général atteint : 87,41%

Contact

Pierre Essig, Directeur général, Officiis Properties

52B, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris

Tél. +33 (0)1 83 92 33 86,

Pour plus d'informations, et pour nous contacter, visitez le site web de la Société : <https://officiis-properties.com>

A propos de Officiis Properties

Officiis Properties est une société foncière cotée ayant opté pour le statut SIIC, qui investit dans l'immobilier de bureaux. Son patrimoine immobilier est constitué de 1 immeuble de bureaux, situés en région parisienne.

Les actions d'Officiis Properties sont cotées sur le Compartiment C d'Euronext Paris – ISIN : FR0010298901 sous le nom d'Officiis Propertie – Mnémonique OFP

Résolutions	Résultat du vote	Votes exprimés (nombre) % des droits de vote	Votes "Pour" (nombre) % des votes exprimés	Votes "Contre" (nombre) % des votes exprimés	Abstention (nombre) % des votes exprimés
1 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 mars 2019	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 239 873 99,6056%	68 250 0,3943%	10 0,0001%
2 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2019	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 239 873 99,6056%	68 250 0,3943%	10 0,0001%
3 - Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 mars 2019	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 239 873 99,6056%	68 250 0,3943%	10 0,0001%
4 - Approbation d'une convention visée à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce (aucune nouvelle convention)	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 082 220 98,6948%	223 463 1,2911%	2 450 0,0142%
5 - Approbation des éléments de la rémunération du président pour l'exercice clos au 31 mars 2019 (Monsieur Philippe Couturier)	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 242 263 99,6194%	65 850 0,3805%	20 0,0001%
6 - Approbation des éléments de la rémunération du directeur général pour l'exercice clos au 31 mars 2019 (Monsieur Pierre Essig)	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 055 288 98,5392%	223 528 1,2915%	29 317 0,1694%
7 - Approbation des principes et critères de rémunération du président pour l'exercice clos au 31 mars 2020 (Monsieur Philippe Couturier)	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 239 863 99,6056%	68 250 0,3943%	20 0,0001%
8 - Approbation des principes et critères de rémunération du directeur général pour l'exercice clos au 31 mars 2020 (Monsieur Pierre Essig)	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 055 288 98,5392%	223 528 1,2915%	29 317 0,1694%
9- Autorisation donnée au conseil d'administration pour acheter des titres de la société	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 082 220 98,6948%	225 863 1,3050%	50 0,0003%
10 - Autorisation donnée au conseil d'administration pour réduire le capital	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 242 298 99,6196%	65 825 0,3803%	10 0,0001%
11 - Consultation des associés sur l'éventuelle dissolution anticipée de la Société (poursuite de l'activité)	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 308 083 99,9997%	40 0,0002%	10 0,0001%
12 - Modification de la date de clôture de l'exercice social - modification corrélative de l'article 25 des statuts	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 308 123 99,9999%	0 0,0000%	10 0,0001%
13 - Approbation du projet de fusion par absorption de la société Officiis Properties Asset Management	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 239 898 99,6058%	65 785 0,3801%	2 450 0,0142%
14 - Approbation du projet de fusion par absorption de la société Officiis Properties Paris Ouest 1	Résolution adoptée	17 308 133 87,4084%	17 239 898 99,6058%	68 225 0,3942%	10 0,0001%